



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : **06.49.61.61.74**
Courriel cgt@merignac.com

Syndicat FO de la ville de Mérignac (gde)
30 rue Maurice UTRILLO – 33700 MERIGNAC
Tél/ 05 56 18 88 78 courriel fo@merignac.com

Pas une minute de travail en plus, Pas une minute de congé en moins !!!

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique impose aux collectivités le passage aux « 1607 H », c'est sous cet argument que Monsieur le Maire a présenté le dossier sur l'augmentation du temps de travail aux Organisations Syndicales.

L'objectif est d'augmenter de 67 heures par an la durée de travail de chaque salarié-e.

- **Non, à la baisse de nos jours de congés annuels de 32 à 25 jours**

Oui, nous demandons 1540 H pour tous + 8 RTT + 2 jours de fractionnement

- **Non, à l'abandon des accords locaux sur notre temps de travail à 1540 H**

Oui, nous demandons le maintien pour tous de notre temps de travail avec comme le prévoit la loi la mise en place de préconisations particulières.

- **Non, à la suppression de nos jours de médaille, reconnaissance des qualifications acquises tout au long de nos carrières**

Oui, nous demandons la compensation en jours de sujétions

L'application des 1607H oblige la proratisation des jours de congés l'année de départ à la retraite.

Oui à l'augmentation de la prime de départ à 2 x le dernier salaire pour chaque agent.

Oui à la titularisation des agents contractuels pour l'amélioration du service public et en finir avec la précarité.

Oui, pour créer des emplois et améliorer les conditions de travail, il faut baisser le temps de travail (32h) et non l'augmenter.

Oui, nous demandons le retour de la retraite pour tous à 60 ans.

NOM- Prénom	SERVICE	SIGNATURE